

SYNTHESE

EVALUATION DU DE L'APPEL A PROJET “SANTE MENTALE EN ACI”

Octobre 2025



L'APPEL À PROJET "SANTE MENTALE"



C'est quoi ?

- Une expérimentation lancée en 2024 par Convergence France, avec le soutien de la Direction générale de la Cohésion Sociale
- Un appel à projet interne aux programmes CVG (Collectif Vers l'Accompagnement Global) et PHC (Premières Heures en Chantier), sélectionnant 10 territoires « tests » (soit 53 ACI participant à l'expérimentation)
- Un financement d'action de soutien et d'accompagnement sur la thématique de la santé mentale, pour un budget total de 300 000 €



Des actions pour...

LES SALARIES DES ACI

- Actions dédiées aux compétences psycho-sociales (ateliers, coaching...)
- Actions psychocorporelles (yoga, sophrologie...)
- Actions de soutien psychologique (permanences et séances individuelles, groupes de parole...)
- Actions d'accompagnement aux soins des addictions (permanences, travailleur pair...)

LES SALARIES PERMANENTS

- Actions de sensibilisation -formation sur la Santé Mentale (PSSM, PRISM, Addictions...)
- Analyse de la pratique (générale ou thématique : addiction, axée sur le rétablissement...)
- Outilage spécifique (bilans neuropsychologiques interprétariat...)

Les chiffres clefs

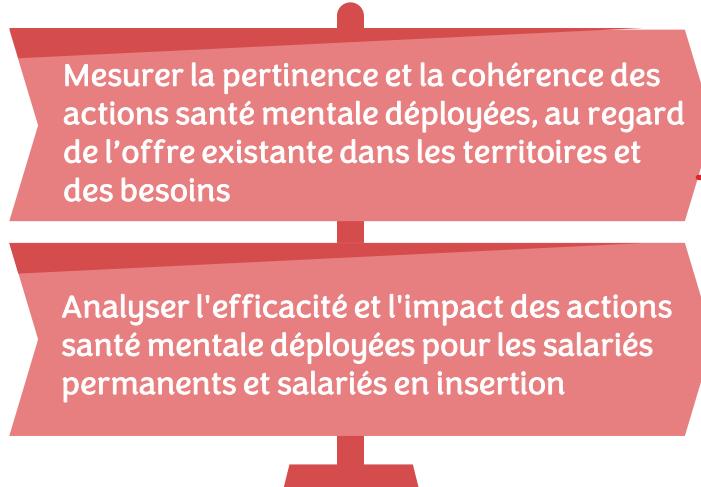
- **2 066** bénéficiaires des actions, dont **1613** salariés en insertion
- **52%** des salariés en insertion (CVG et PHC) accompagnés dans l'ensemble des ACI CVG
- **101** actions déployées, soit **2020** interventions réalisées dans les 10 territoires



L'EVALUATION DE L'APPEL À PROJET (2024-2025)

2

Quels objectifs ?



Bilan de la collecte



147 personnes associés aux travaux, le choix d'une approche qualitative représentative de la diversité des parties prenantes : équipes mutualisées Convergence, professionnels des ACI (direction, ETI, CIP, AS, ESP), partenaires institutionnels (ARS, DDETS, Collectivités), intervenants

Dont **72** salariés permanents
Dont **19** intervenants partenaires



6 actions approfondies, faisant l'objet de focales spécifiques :



Atelier de gestion du stress et des émotions & soutien psychologique (Convergence Marseille)

Groupe d'analyse de la pratique (CVG Paris)

Intervention en addictologie (CVG Paris)

Action de coordination des psychologues et ASP/CIP (CVG Charente)

Atelier yoga et gestion du stress (CVG Nantes)

Formation « accompagner les personnes traumatisées » pour les salariés permanents

LES ENSEIGNEMENTS

3

Des actions globalement cohérentes avec les besoins identifiés

Les actions soutenues dans le cadre du programme CVG et de l'Appel à Projets (AAP) Santé mentale en ACI s'avèrent globalement cohérentes avec les besoins identifiés dans les territoires.

Elles s'inscrivent dans des dynamiques préexistantes, souvent engagées bien avant le lancement de l'AAP. L'antériorité de la réflexion (et des plans d'actions) témoigne 1/ de la prégnance des besoins identifiés en matière de santé mentale et 2/ du caractère précurseur de certains programmes CVG sur cette thématique. Ainsi, l'AAP a été perçu par les acteurs comme un **levier de renforcement et de poursuite d'actions** déjà amorcées, notamment celles issues du plan psy, mais aussi comme un **outil d'exploration et de préfiguration de nouvelles réponses** aux besoins restés jusque-là sans soutien institutionnel.

Ces besoins relèvent à la fois des **compétences psychosociales** et de la réduction des **risques psychosociaux** (stress, isolement, anxiété, troubles musculosquelettiques...), de la **gestion des troubles psychiatriques** et des parcours d'addiction, mais aussi des questions plus globales de **bien-être au travail**.

La diversité des actions soutenues dans le cadre de cet AAP témoigne de la prise en compte de cette **définition élargie de la santé mentale**, et vient structurer une réponse qui se veut à la fois holistique (considérant la santé physique et psychique comme un « tout ») et pluridisciplinaire.

“

« La thématique de la Santé mentale est une thématique forte dans l'IAE depuis de nombreuses années. Les publics dans l'IAE ont de nombreuses problématiques, mais celle de la santé mentale est reconnue comme une problématique majeure, car repérée comme bloquante sur les parcours et les projets professionnels (...) ça a été une inspiration pour les ACI en dehors de Convergence, qui font des appels du pied dans le Grand Est pour trouver des solutions de mutualisation de profils de psy »

Une évolution des représentations et une déstigmatisation de la santé mentale

Du côté des salariés permanents : les actions de sensibilisation et de formation (notamment PRISME ou Premiers Secours en Santé Mentale) ont permis une **montée en compétence** sur la détection des situations de mal-être et des troubles psychiques.

L'entrée de **professionnels spécialisés** ("sachants") dans les chantiers a apporté une **grille de lecture nouvelle**, sécurisant les équipes et renforçant leur **légitimité** à aborder les questions de bien-être psychique. Ces apports se traduisent par un **ajustement de l'accompagnement social global** : les permanents trouvent plus facilement les "bons mots", sautent mobiliser les relais adaptés et orienter les salariés vers les dispositifs de soin ou d'accompagnement appropriés.

Du côté des salariés en insertion : les actions ont favorisé une "**dédiabolisation**" du recours aux psychologues et un déblocage de certaines situations. Elles ont également permis de faire **évoluer un rapport souvent négatif aux troubles psychiques**, particulièrement prégnant chez les publics en grande précarité, où le mal-être tendait à être assimilé à la folie.

Les **actions psychocorporelles** se sont révélées **particulièrement efficaces** pour décentrer le discours sur la santé mentale, en passant par la médiation du corps et du rapport au travail.

”

LES ENSEIGNEMENTS

Une contribution de l'AAP à la transformation des organisations et des pratiques d'accompagnement en ACI

4

L'AAP a joué un rôle déterminant dans l'évolution interne des ACI, en favorisant à la fois la **transversalité des pratiques**, la **cohésion des collectifs** de travail, et une **intégration plus affirmée de la santé mentale** au cœur des démarches d'accompagnement social global.

Des actions vectrices de dynamique collective et de transversalité

Les initiatives portées dans le cadre de l'AAP ont nourri la dynamique collective des chantiers et soutenu le bien-être global au travail. Elles ont contribué à ouvrir une réflexion sur le rapport au corps, la préparation physique au travail, et parfois à instaurer de nouveaux rituels et habitudes collectives. Ces démarches ont également permis de renforcer la coordination interne entre encadrants techniques (ETI), accompagnateurs socioprofessionnels (ASP/CIP) et intervenants extérieurs.

Une culture de l'écoute et de la légitimité renouvelée

La sensibilisation à la santé mentale a favorisé l'émergence d'une "**écoute renouvelée**" au sein des équipes permanentes, renforçant le **lien de confiance** entre salariés en insertion et salariés permanents. Les encadrants se sentent plus **légitimes** pour aborder ces sujets, moins réticents à "gratter un peu plus", et davantage mobilisés pour proposer des solutions face aux difficultés rencontrées.

“

« Ça dédramatise aussi. Si le salarié entend des voix, bon, du coup, comme personne ne panique, tout va bien, tout va mieux pour le salarié permanent. Le travail est très seul. On crée la possibilité d'enlever de l'isolement pour le salarié permanent, et la possibilité d'aller mobiliser ». ”

Un repositionnement du "soin" et une normalisation de la santé dans l'accompagnement.

L'AAP a contribué à un repositionnement du "soin" dans les pratiques d'insertion, participant à une normalisation de la question de la santé mentale dans les ACI, comme une dimension constitutive de l'insertion.

Si les profils recrutés n'ont pas fondamentalement évolué, les structures se disent mieux outillées pour identifier et accompagner les fragilités psychiques, avec des effets visibles sur la stabilisation et la durée des parcours.

Cette évolution s'accompagne toutefois d'un **questionnement des salariés permanents sur leur rôle et leur "juste place"** face à des problématiques sensibles (santé mentale, addictions, troubles psychiatriques). Les dispositifs de formation et d'accompagnement soutenus par l'AAP ont permis aux structures de **s'outiller et de clarifier leurs postures** sur ces enjeux, tout en affirmant une **vision du travail comme outil de soin**.

Une structuration des pratiques et des outils internes étoffés

L'AAP a joué un effet levier en incitant les structures à formaliser des protocoles internes en particulier pour gérer les consommations sur les lieux de travail.

En sus, l'outillage permis via l'AAP (bilans neuropsychologiques et tests cognitifs) permettent d'adapter les accompagnements et de travailler plus finement les suites de parcours professionnels.

LES ENSEIGNEMENTS

Une contribution (quoiqu'encore timide) des actions déployées, au partenariat local

5

Des prémices de stratégie autour de la santé mentale et de l'insertion professionnelle

Les territoires font émerger une **émulation collective** autour des enjeux de santé mentale en lien avec l'insertion professionnelle. Si les acteurs locaux partagent un **diagnostic consensuel sur les besoins**, les plans d'action restent rares et peinent à dépasser le stade du constat.

Quelques **dynamiques de rapprochement** sont toutefois observées, traduisant une volonté de structuration « ensemblier » dans des écosystèmes souvent hétérogènes et fragmentés. Des initiatives locales (comme la cartographie de l'offre d'insertion et de santé mentale en Loire-Atlantique) illustrent cette mise en mouvement progressive des territoires.

Des partenariats en construction, porteurs d'ouverture :

Si l'on ne constate pas encore d'incidence structurante sur le partenariat insertion/santé mentale, ces démarches ont ouvert le **champ des possibles en matière de coopération**. Certains territoires se distinguent par des **partenariats remarquables** favorisant la transversalité entre santé et insertion (Charente, Lille), reposant sur une **meilleure reconnaissance des acteurs du soin** et sur le développement des prescriptions croisées entre secteurs.

Ces partenariats contribuent également à reconnaître la levée des freins à l'emploi liés à la santé mentale et à faire évoluer les représentations des partenaires institutionnels vis-à-vis des publics en ACI, (notamment via la reconnaissance par les MDPH des diagnostics réalisés en ACI).

Le soutien de l'AAP a permis à plusieurs actions de franchir un palier vers une **reconnaissance institutionnelle** ou un financement pérenne, comme l'illustre le tuilage vers le droit commun et le FSE de l'expérimentation Alternative Psy à Nantes.

“ *« Convergence c'est une source d'inspiration, un temps de coordination partenariale qui est important. On voit bien que ça aboutit. Ça apporte du concret (...) »* ”

Un impact limité en matière accessibilité à l'offre de santé mentale de droit commun, mais des alternatives renforcées

Les actions soutenues ont eu peu d'impact sur l'accessibilité de l'offre psychiatrique de droit commun, mais elles ont contribué à diversifier les solutions et à sortir de la logique du « tout psychiatrique ». Les salariés en insertion et les encadrants permanents bénéficient désormais d'une palette élargie d'alternatives en santé mentale (soutiens psychologiques, accompagnements collectifs, actions de prévention, etc.).

Enfin, 14 % des salariés en insertion concernés par les actions santé mentale ont été orientés vers le droit commun à l'issue du projet, traduisant une amorce d'articulation entre les deux sphères.



LES ENSEIGNEMENTS

Des effets remarqués sur les salariés en insertion et leur parcours

6

Une amélioration tangible du bien-être et des compétences psychosociales des salariés en insertion

Les actions psychocorporelles se sont révélées particulièrement mobilisatrices (48% des participations) et plébiscitées par les salariés, qui en perçoivent rapidement les effets en matière de détente, de gestion du stress et de mieux-être global. L'implication des encadrants techniques (ETI) dans les séances, ainsi que le centrage sur les problématiques physiques liées au travail (troubles musculosquelettiques, fatigue, posture), ont facilité l'adhésion des publics. Ces dispositifs favorisent une prise de conscience de l'importance du corps et ouvrent le champ des possibles vers une forme de "soin de l'âme", notamment lorsque les approches corporelles sont articulées à des espaces de parole collective. Les salariés apparaissent plus apaisés et confiants, avec un impact positif sur leur rapport au travail et aux autres.

Des effets positifs sur les compétences psychosociales et le rapport au travail

Les acteurs rencontrés convergent pour souligner des gains notables en estime de soi, confiance en soi et qualité des relations interpersonnelles, autant de freins structurels levés dans les parcours d'insertion. Ces progrès se traduisent par une meilleure assiduité, une réduction des retards et des absences, et une compréhension plus claire de la progression personnelle et professionnelle.

“

« C'est intégré pour les salariés : ils sont en demande, ils viennent me voir pour demander si elles [les psychologues] sont là aujourd'hui. J'ai du mal à imaginer leur absence. Il y a une telle demande des salariés ». ”

Une ouverture progressive vers le soin et une progressive réconciliation avec le corps médical

Les actions permettent une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les salariés, ainsi qu'une première acceptation soit du temps nécessaire au travail thérapeutique. En miroir, le travail via les outils de tests cognitif a servi de levier de conscientisation des difficultés psychiques ou cognitives et a facilité l'orientation vers le secteur adapté en suite de parcours dans certains territoires. Ils participent à une meilleure adéquation des projets professionnels, en permettant aux salariés d'identifier leurs limites et de travailler sur des parcours plus réalistes et sécurisés.

“ «Le premier effet, c'est le sentiment d'efficacité, d'estime de soi. C'est dans une façon d'être, un discours plus confiant, des projections dans l'avenir. Ça va aussi se traduire par des rendez-vous honorés » ”

Pour autant, un trop faible recul pour avoir une vision sur l'accès aux soins

À ce stade, il est encore trop tôt pour évaluer l'impact à long terme des interventions du projet Santé mentale en ACI sur l'accès aux soins des salariés en insertion. Au sein des groupes, le temps de construction de la dynamique collective joue un rôle clé, et consolide l'engagement dans un parcours de soin (des individus qui se mobilisent, poursuivent à l'extérieur du chantier, honorent leurs rendez-vous...).

POUR ALLER PLUS LOIN AU SEIN DES PROGRAMMES



Pour conclure, les enseignements de l'évaluation et les différents temps de travail collectif sur ces derniers ont permis de catégoriser et d'identifier **des actions à prioriser au regard de leurs effets leviers et de la facilité à les mettre en œuvre** (coût moyen par bénéficiaire). Cette priorisation pourra venir nourrir les réflexions, en lien avec les différents écosystèmes, sur la consolidation, voire la pérennisation, de ces initiatives.





Synthèse de l'évaluation de l'appel à projet « Santé
Mentale » porté par Convergence France
© Tous droits réservés